



ASSOCIATION DES MARCHANDS DE SEMENCES DU QUÉBEC



CAPERN – 007M
C.G. – Examiner les
impacts des pesticides
sur la santé publique
et l'environnement

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
Secrétaire par intérim : Dominic Garant
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

PAR COURRIEL UNIQUEMENT : capern@assnat.qc.ca

Commentaires sur la consultation publique de la Commission portant sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement

À propos de l'ACCS

Créée en 1923, l'ACCS rassemble plus de 130 entreprises et associations actives dans tous les aspects des semences, depuis la recherche et le développement jusqu'à la production, au marketing et au commerce national et international.

Les membres de l'ACCS, qui comptent aussi bien de petites entreprises familiales que de grandes multinationales, répondent aux besoins de leurs clients agriculteurs en développant des semences à l'aide de toutes les méthodes de production disponibles. Nos membres travaillent avec plus de 50 types de cultures, allant des grandes cultures aux jardins et aux légumes. Le secteur canadien des semences est une industrie de 6 milliards de dollars par année, employant plus de 60 000 Canadiens et ayant exporté pour plus de 600 millions de dollars en 2016/2017.

À propos de l'AMSQ

L'Association des marchands de semences du Québec (AMSQ) représente 32 entreprises semencières œuvrant au Québec. Elle offre aux membres un forum de discussion sur des questions pertinentes pour le commerce des semences au Québec et permet d'établir des relations avec les intervenants du secteur des semences.

L'AMSQ fournit à ses membres une plateforme pour créer des partenariats avec d'importants intervenants de l'industrie comme les producteurs agricoles, Agri-Récup, les réseaux d'essais et l'Association des conditionneurs de semences. L'association des marchands de semences du Québec informe ses membres des activités de l'ACCS, et est l'intervenant du secteur des semences dans les ententes québécoises avec la Régie des marchés agricoles et les autorités gouvernementales.

Introduction

Au nom de l'Association des marchands de semences du Québec (AMSQ) et de l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS), veuillez accepter le mémoire suivant en réponse à la consultation publique de la Commission (CAPERN) sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois. L'AMSQ et l'ACCS souhaitent remercier la Commission de leur fournir cette occasion.

L'AMSQ et l'ACCS considèrent les pratiques innovantes, comme les traitements des semences, comme étant un moyen de lutte efficace et économique contre les parasites, tout en étant respectueux de l'environnement lorsque recommandé et utilisé dans les règles de l'art. Les traitements des semences sont liés aux services offerts par le secteur des semences, car ils protègent les semences contre les conditions adverses lors du semis ce qui permet aux producteurs d'obtenir une récolte en quantité et en qualité pour rencontrer leurs obligations financières.

Le présent mémoire propose au gouvernement du Québec d'adopter des règlements qui tiendront compte des résultats scientifiques concluant provenant de diverses sources. Il explorera les avantages économiques, environnementaux et sociaux des produits de protection des cultures lorsqu'ils sont utilisés conformément aux pratiques exemplaires. Les membres de l'ACCS et de l'AMSQ comptent sur les agronomes, experts dans la production des semences et des cultures, pour décider où et quand utiliser des produits de protection des cultures tout en respectant le cadre réglementaire. Les agronomes doivent être indépendants de toute influence de l'industrie, de la politique et du public. Enfin, le présent mémoire réaffirmera l'engagement de l'industrie agricole envers la santé humaine et l'environnement.

Le Québec et le Canada sont des chefs de file en ce qui concerne la production d'aliments sains, nutritifs et sécuritaires au 21^e siècle. Alors que le gouvernement du Québec examine le rôle des pesticides dans l'agriculture, nous encourageons la Commission à considérer les produits de protection des cultures recommandés au Canada comme des outils efficaces et sécuritaires pour les agriculteurs et les consommateurs qui améliorent à la fois la production, la compétitivité et la viabilité du secteur agroalimentaire québécois.

Rôle de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Tous les pesticides au Canada sont réglementés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada. L'ARLA est l'un des organismes de réglementation les plus respectés au monde et elle emploie plusieurs centaines de scientifiques dans le seul but d'évaluer les pesticides. Seuls les produits qui répondent à des normes strictes en matière de santé et d'environnement peuvent être enregistrés pour la vente ou l'utilisation au Canada. En bref, tout pesticide enregistré au Canada est sécuritaire lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'ARLA. Les membres de l'ACCS et de l'AMSQ sont engagés à appuyer le rôle essentiel que joue l'ARLA pour assurer que les produits de protection des cultures sont sans danger pour la santé humaine et l'environnement. Certains des efforts de l'ACCS et de l'AMSQ pour assurer la bonne gestion des produits sont détaillés ci-dessous.

Étant donné que le travail de l'ARLA pour assurer la sécurité des produits agricoles est fondé sur des pratiques scientifiques éprouvées, nous croyons que le gouvernement du Québec et l'ARLA doivent travailler étroitement afin d'établir ces consensus scientifiques pour assurer des pratiques agricoles innovantes. Cela comprend les décisions concernant l'enregistrement et la réévaluation ainsi que la réglementation concernant l'utilisation des pesticides.

Les pesticides et leur utilisation au Québec

L'introduction des traitements de semences a représenté un important progrès dans la technologie agricole, aidant les agriculteurs à accroître leur productivité et leur capacité à demeurer concurrentiels à l'échelle nationale et internationale. Les agriculteurs sont vulnérables à l'imprévisibilité des conditions météorologiques, aux parasites en constante évolution, aux fluctuations des marchés mondiaux et plusieurs autres facteurs. Par conséquent, les producteurs doivent avoir accès aux outils disponibles et ils doivent être en mesure de prendre des décisions en temps opportun sur les produits à utiliser dans le cadre d'une stratégie de lutte antiparasitaire intégrée (LAI). La restriction de l'accès à des produits qui respectent les exigences réglementaires en matière de santé humaine et environnementale réduit les opportunités d'intervention agronomique sur lesquels les producteurs peuvent compter. Le printemps froid et extrêmement humide que le Québec a connu cette année a prouvé à quel point les agriculteurs ont besoin d'accéder à ces technologies.

On estime que la production alimentaire diminuerait de façon notable sans produits antiparasitaires.¹ Ces technologies contribuent à la santé des cultures à toutes les étapes de la croissance, ce qui se traduit par une

¹ RIAS Inc. The Value of Plant Science Innovations to Canadians. 2015.

meilleure qualité et un rendement amélioré. En tant que point de départ de la chaîne de valeur agroalimentaire, les semences doivent être protégées contre les maladies et les parasites qui compromettraient la production de la nourriture, les aliments pour animaux, le combustible et les fibres.

De nombreux pesticides peuvent être utilisés comme traitements des semences, ce qui en fait des outils essentiels dans l'agriculture de précision, le travail réduit du sol et les défis environnementaux qui accompagnent ces pratiques. En 2017, l'ACCS a commandé un rapport sur les avantages des insecticides appliqués sur les semences pour les agriculteurs canadiens qui a révélé un degré élevé de préoccupation des agriculteurs envers leur sécurité et l'environnement. Ces préoccupations ont amené les agriculteurs à adopter les traitements des semences avec des néonicotinoïdes.² Par exemple, en utilisant un traitement des semences, un agriculteur peut diminuer considérablement les travaux du sol nécessaire avant les semis. Ces pratiques de conservation du sol aident à capturer le dioxyde de carbone de l'atmosphère et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Les travaux réduits du sol protègent également les sols fragiles et diminuent l'érosion, tout en conservant et améliorant la teneur en éléments nutritifs et la matière organique dans le sol. En outre, l'utilisation des traitements de semences réduit considérablement l'application répétée d'insecticides foliaires sur les grandes cultures, ce qui offre de nombreux avantages, notamment la protection des organismes non visés et une utilisation réduite des combustibles fossiles. De récentes innovations comme les néonicotinoïdes et les diamides présentent peu de risques pour les mammifères (y compris les humains) et offrent des avantages environnementaux importants par rapport à certains insecticides plus anciens.

En ce qui concerne les solutions de rechange ou les technologies plus anciennes, il importe d'inclure, dans le cadre du processus d'évaluation, les répercussions potentiellement négatives du retrait de ces produits sur la santé humaine, l'environnement et l'économie canadienne. Il est déconseillé de limiter l'utilisation d'un produit chimique sans tenir compte de son rôle dans le cadre d'une stratégie de lutte antiparasitaire intégrée. Les pesticides sur le marché aujourd'hui sont utilisés en raison de leur efficacité et parce qu'on a prouvé qu'ils étaient sans danger pour la santé humaine et l'environnement. Les solutions de rechange peuvent ne pas être aussi efficaces, exiger un plus grand taux d'application ou présenter un risque comparativement plus élevé pour la santé humaine ou l'environnement. C'est risqué de supprimer des outils de la boîte à outils du producteur sans d'abord examiner les solutions de rechange avec la même rigueur.

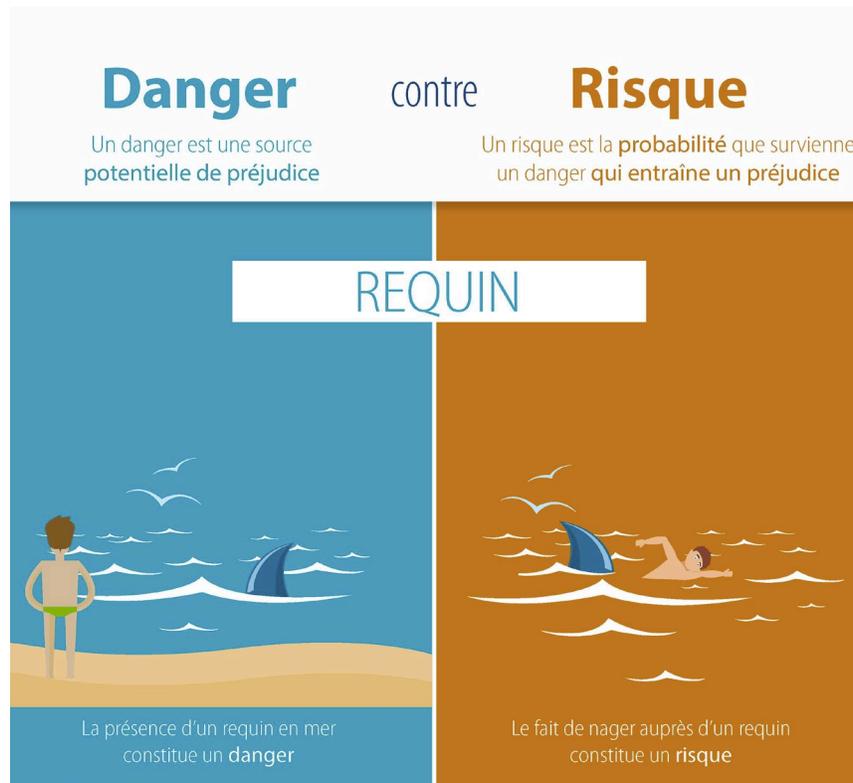
² Mitchell & Conley, 2017. *Benefits of Seed Applied Insecticides to Canadian Farmers: A Summary Report Prepared for the Canadian Seed Trade Association*. AgInfomatics pp 2.

Les efforts du gouvernement du Québec en matière de surveillance de la qualité de l'eau dans l'agriculture sont nécessaires. Les données produites sont devenues des outils pour les producteurs, les sociétés de fabrication de produits de protection des cultures et les chercheurs.

Il est important de noter que la présence d'un pesticide ne constitue pas, en soi, un problème de sécurité. Bien qu'une grande partie des commentaires associés au plus récent [rapport](#)³ du gouvernement du Québec sur la surveillance de la qualité de l'eau aient été négatifs, les données elles-mêmes dressent un tableau global positif concernant l'état de la qualité des eaux de surface dans la province et la détection de pesticides dans les zones d'agriculture très intensive. Plus précisément, les tendances à long terme indiquent que les concentrations de pesticides dans les cours d'eau dans les zones agricoles diminuent avec le temps.

Il y a une différence cruciale entre « risque » et « danger » qui doit être communiquée au public en même temps que les rapports sur la qualité de l'eau. Grâce à la technologie et à l'équipement disponibles aujourd'hui, nous sommes maintenant en mesure de détecter les composés comme les pesticides à des concentrations ou quantités qui étaient auparavant impossibles; de parties par million, à parties par milliard, à parties par billion. L'adoption de mesures réglementaires ne devrait pas être dictée par la simple détection de pesticides ou la perception du risque du public. La prise de décisions doit être mise en contexte et fondée sur de l'information scientifique.

³ Gouvernement du Québec, consulté en 2019, *L'impact des pesticides sur la qualité de l'eau* : www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/pesticides



L'EFSA est la clé de voûte de l'évaluation des risques associés à l'alimentation humaine et animale dans l'UE. En étroite collaboration avec les autorités nationales et en consultation ouverte avec les parties prenantes, l'EFSA fournit des avis scientifiques indépendants et une communication claire sur les risques existants et émergents.

© Autorité européenne de sécurité des aliments, 2016. La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source, sauf à des fins commerciales.

www.efsa.europa.eu

Les médias parlent de plus en plus des agronomes au Québec. L'AMSQ et l'ACCS reconnaissent l'indépendance de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et l'industrie des semences demande à son personnel agronomique d'appliquer les normes de bonnes pratiques professionnelles telles qu'édictées par leur ordre. Les entreprises de semences ne pourraient pas réussir dans ce secteur de haute technologie sans l'expertise professionnelle de leurs employés hautement qualifiés. Les membres de l'ACCS et de l'AMSQ comptent sur des agronomes pour obtenir des solutions innovatrices. Les entreprises de semences et les producteurs doivent avoir accès à un éventail d'experts pour obtenir de l'information équilibrée qui les aidera à prendre de meilleures décisions d'affaires en fonction de leur situation unique.

Mesures d'atténuation de l'industrie

Au niveau national, l'industrie des semences du Canada participe au Forum multilatéral d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ayant pour but d'étudier les solutions de rechange et les mesures d'atténuation. L'ACCS a appuyé la recommandation de l'ARLA visant à établir un programme national de surveillance de la qualité de l'eau qui générerait des données probantes, à l'échelle du Canada, à utiliser dans les réévaluations futures des

pesticides. Afin d'encourager une bonne intendance des produits parmi ses membres, y compris l'AMSQ, l'ACCS a mis au point un [Guide d'intendance des semences traitées](#). En tant que membre de la Table ronde sur la santé des abeilles, l'ACCS appuie également la santé des pollinisateurs. L'ACCS est aussi un partenaire fondateur de l'initiative Précieuses abeilles qui s'efforcent d'améliorer la santé des abeilles au Canada. Les producteurs comptent sur les pollinisateurs pour la réussite de leurs cultures et, par conséquent, leur santé et leur bien-être sont une priorité. L'industrie des semences protège les pollinisateurs en se fondant sur de bonnes données scientifiques.

Au Québec, l'utilisation de pratiques de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) par les agriculteurs appuie davantage (au-delà des exigences d'étiquetage) la sélection et l'utilisation correctes des pesticides. La LAI examine attentivement toutes les technologies de lutte antiparasitaires actuellement sur le marché (p. ex., chimiques, mécaniques, agronomiques, etc.) et l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations de parasites, empêchent le développement de la résistance à ces technologies et gardent les pesticides et autres mesures d'intervention à des niveaux qui sont économiquement justifiés et qui protègent la santé humaine et l'environnement. La formation des producteurs est un élément clé de la philosophie de la LAI. La formation est complétée par l'assistance et l'expertise des agronomes, comme les membres de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), et d'autres, afin de veiller à ce que les pesticides soient dûment sélectionnés et utilisés

L'investissement continu de l'industrie permet également d'améliorer l'efficacité des pesticides. Par exemple, à mesure que les produits ont évolué, il y a eu une réduction du taux d'application des produits par hectare quand, au même temps, il y a eu une augmentation des rendements. Dans les années 1950, les taux d'application moyens étaient de 1 200, 1 700 et 2 400 grammes d'ingrédient actif par hectare pour les fongicides, les insecticides et les herbicides, respectivement. Dans les années 2000, les taux d'utilisation moyens avaient été réduits à 100, 40 et 75 grammes d'ingrédient actif par hectare, ce qui signifie que la quantité de pesticides utilisés par un producteur aujourd'hui est d'environ 95 % inférieure au taux utilisé dans les années 1950.⁴

Conclusion

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à notre mémoire. L'ACCS et l'AMSQ appuient le gouvernement du Québec dans son mandat de protéger la santé humaine et l'environnement, tout en assurant la compétitivité du secteur agroalimentaire de la province. Nous encourageons le gouvernement du Québec à

⁴ Phillips McDougall, *Evolution of the Crop Protection Industry since 1960. A Consultancy Study for CropLife International, CropLife America and the European Crop Protection Association*. Novembre 2018.

considérer l'industrie comme un partenaire pour la réalisation de ses objectifs communs d'agriculture scientifique durable, qui assure la compétitivité de l'industrie grâce à l'utilisation de pesticides.

Nous accueillons favorablement d'une occasion de comparaître devant CAPERN comme témoin.

Meilleures salutations,



Dave Carey
Directeur général
Association canadienne du commerce des semences



Annie Bergeron
Présidente
Association des marchands de semences du Québec